

SLOW



| PHOTOCOPIES OU IMPRESSIONS | |
|----------------------------|--------|
| Photocopie A4 N&B | 0,20 € |
| Photocopie A3 N&B | 0,40 € |

| BIBLIOTHEQUE LIVRES PERDUS | |
|---|---|
| livres non rendus, perdus ou détériorés | prix de rachat + 15 % de frais de gestion + frais de port le cas échéant |

T
A
R
I
F
S

2
0
2
4

Le 9 décembre 2021 le conseil municipal avait délibéré afin de permettre l'émission d'un titre de recettes, égal au coût de rachat, à l'encontre des lecteurs ne rendant pas leur livre.

Dans le cadre de la mise en réseau il a été proposé de maintenir ce dispositif et de le compléter d'une majoration de 15 % correspondant aux frais de gestion (article 11 du règlement intérieur de la bibliothèque)

| BIBLIOTHEQUE CARTE PERDUE | |
|---------------------------|-----|
| Carte perdue | 5 € |

Dans le cadre de la mise en réseau, une carte d'adhésion nominative sera fournie lors de l'inscription.

L'article 6 du règlement intérieur prévoit que "le remplacement de la carte en cas de perte ou de vol fera l'objet d'un paiement forfaitaire dont le montant est fixé par le conseil municipal.

En réunion du groupe de travail des bibliothécaires il a été proposé la somme de 5 €.

POUR MÉMOIRE

ADHESION A LA BIBLIOTHEQUE (Délibération du 8 novembre 2022)

Gratuit